



Hohatzzenheim

Bulletin Municipal

DÉCEMBRE 2007 - N°23



PHOTO: EDC MULLER - [HTTP://EDCMULLER.FR](http://edcmuller.fr)

Le Maire, les Adjoints,
les Conseillers municipaux
et le Personnel communal
vous souhaitent un joyeux Noël et vous présentent
leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2008

SOMMAIRE

Sommaire

- Le mot du Maire p. 2 • Vie scolaire p. 7
- Délibérations p. 3-4 • Infos pratiques p. 8-9
- Communiqué de la municipalité p. 4 • Carnet de famille p. 10
- Notre-Dame de Hohatzenheim p. 5-6
- Vie associative p. 7

MANIFESTATIONS

Calendrier des manifestations 2007

13 Janvier	Commune	Fêtes des Aînés
Mars/Avril	OMSCL	Soirée découverte à travers l'Amérique centrale
5 Avril	OMSCL	Nettoyage de printemps
13 Juillet	Commune	Fête Nationale
15 Août	CEuvre de Bienfaisance	Fête du Pèlerinage

PERMANENCE MAIRIE

Permanence Mairie

lundi 16 h à 18 h & jeudi 11 h à 12 h

Téléphone de la mairie : 03 88 51 28 30
e.mail : mairie.hohatzenheim@payszorn.com
Site internet : marie-hohatzenheim.fr

M. Jean-Marie CRICQUI, Maire
Tél. : 03 88 51 20 17 - Fax : 03 88 51 44 22 - e-mail : jean-marie.criqui@payszorn.com
M. Dominique HOENEN, ^{er} adjoint - Tél. 03 88 51 26 09
M. Régis THIBAUT, 2^{ème} adjoint - 03 88 51 25 96

Il est rappelé aux habitants de la commune que le bureau de la mairie restera fermé durant les fêtes de fin d'année entre Noël et Nouvel An (du 24 décembre 2007 au 4 janvier 2008.)



MOT DU MAIRE

Le mot du Maire



2007 aura été pour Hohatzenheim une année de négociations et de tractations avec les différents Services de l'Etat. Le dossier des coulées de boue notamment, qui ont touchés maintes fois notre commune et qui tient à cœur à tous nos concitoyens, voit enfin sa concrétisation : C'est le 20 septembre que le Préfet a signé l'Arrêté Préfectoral " **portant autorisation de réaliser deux barrages de rétention et divers aménagements complémentaires visant à diminuer l'impact des coulées d'eaux boueuses dans la traversée de l'agglomération de Hohatzenheim** "

Les travaux sont en cours, ils seront complètement terminés au printemps 2008.

L'étude menée sur la partie Est du ban communal nous sera présentée en janvier 2008 : nous espérons obtenir les subventions du Conseil Général pour réaliser les travaux dans la foulée.

Avec les travaux de terrassement des bassins, l'ancienne décharge a été complètement remblayée. Elle sera nivelée et plantée d'arbustes dès le printemps.

Je tiens à rappeler qu'il est strictement interdit de déposer des ordures ou d'autres détritiques. Tout contrevenant sera sanctionné. Les bidons et bâches en plastique n'ont rien à faire sur le site, la communauté de communes a installé à cet effet des déchetteries, l'une à Mutzenhouse l'autre à Bossendorf, vous retrouverez les horaires d'ouverture dans les informations utiles.

Par ailleurs, l'étude menée en 2007, avec le concours de la DDE, sur un programme de réfection et d'entretien des rues du village a été finalisée. Le début des travaux devrait être programmé dès 2008.

D'importants travaux d'assainissement seront réalisés par le Sivu de Brumath : le plan pluriannuel en cours d'élaboration devrait être signé par les partenaires financiers au cours du 1^{er} trimestre 2008 et les travaux devraient débuter en 2009 pour se terminer en 2010-2011.

Les travaux de voirie seront réalisés en fonction de l'avancement du programme d'assainissement.

Recensement : Nous n'avons pas encore obtenu le résultat définitif du recensement, mais, malheureusement, nous pouvons d'ores et déjà constater une baisse sensible de la population. Si nous ne voulons pas que notre village régresse, il nous faut réagir, et favoriser la création d'un lotissement ou encourager la réalisation de logements locaux. Le CU déposé dans ce sens pour la création d'un lotissement dans le secteur des Mattaecker a été refusé par les ABF (Architectes des Bâtiments de France).

La sécurité incendie: Elle est toujours assurée par nos pompiers : en effet, ils ont rejoint le corps des sapeurs-pompiers de Wingersheim, tout comme ceux de Mittelhausen. Depuis le 1^{er} janvier 2007, le corps de Wingersheim a été départementalisé et directement lié au centre de secours de Hochfelden. Quelques réglages sont encore nécessaires pour qu'ils puissent intervenir dans notre commune, car nous dépendons en effet toujours du Centre de Secours de Brumath. Actuellement, la section de Wingersheim a un effectif d'une trentaine de personnes. Aussi, nous lançons un appel aux éventuels candidats prêts à rejoindre leurs rangs et perpétuer cette noble tâche que de sauver et secourir les biens et les personnes.

Une nouvelle section « Jeunes » a été créée au sein du centre de secours de Hochfelden. Pour les plus jeunes qui souhaiteraient y adhérer, vous pouvez contacter son responsable Jean-Luc Meyer (Wingersheim) dont vous trouverez le numéro de téléphone dans la rubrique des « Pompiers » en page 7 de ce bulletin.

Un grand merci aux bénévoles qui arrosent les fleurs de la commune, ainsi que tous ceux qui participent activement chaque année au fleurissement du village. Ainsi que j'adresse également mes remerciements aux bénévoles qui ont participé au nettoyage de printemps en 2007, j'invite d'ores et déjà l'ensemble de la population à l'édition 2008 qui devrait avoir lieu début avril.

Vous avez peut-être aperçu récemment une montgolfière atterrir dans un pré de Hohatzenheim.

Je tiens à remercier l'un des passagers, Monsieur Luc Muller, qui nous a gentiment fait parvenir de superbes prises de vue de notre village: vous pouvez le constater en couverture de ce bulletin.

Je vous présente, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, les meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour l'année 2008.

Séance du 27 février 2007

- Avis favorable du conseil sur le dossier présenté à l'enquête publique relatif à la construction de bassins de retenue d'eau et prise en charge en investissement des frais liés au dossier d'enquête publique pour 3500 €.
- Autorisation du maire à signer un appel d'offre de maître d'œuvre pour la construction des bassins
- Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire à raison de 4h00/35h chargé de l'entretien de la voirie et des espaces verts
- Subventions :
 - de 100 € à la coopérative scolaire pour le projet scolaire « le fantastique voyage de l'eau »
 - de 15 € par enfant pour 3 élèves du collège de Hochfelden ayant participé à un séjour au ski au 1^{er} trimestre 2007
- Reversement à la commune par l'OMSCL de 295.06 € comme quote part des frais électriques et de chauffage liés à l'utilisation de la salle des fêtes
- Avis défavorable du conseil sur le projet de réorganisation de la tournée de collecte des ordures ménagères tel que prévu par la SITA

Séance du 27 Mars 2007



COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Commune

Dépenses :	134 350,26 €
Recettes :	254 399,09 €
Excédent global de clôture :	120 048,83 €

Centre Communal d'Action Sociale

Dépenses :	400,00 €
Recettes :	412,81 €
Excédent global de clôture :	12,81 €

BUDGET PRIMITIF 2007

Commune

Dépenses:	519 680€
Recettes:	519 680 €

Centre Communal d'Action Sociale

Dépenses:	413 €
Recettes:	413 €

Maintien des taux des contributions directes pour l'année 2007

Désignation des taxes	Taux fixés%
Taxe d'habitation	6,86
Foncier bâti	13,25
Foncier non bâti	43,72
Taxe professionnelle	7,00

Approbation du compte de gestion 2006 présenté par le Percepteur.
Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2006.
Subvention 2007 pour les associations locales :

- 80 € : l'Amicale des Pompiers, Chorale et Vita Gym
- 400 € : CCAS de Hohatzenheim.

Séance du 22 juin 2007

Modification de la durée hebdomadaire de service du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire à compter du 1^{er} juillet 2007 passant ainsi de 4h à 8h par semaine.

SEANCE DU 9 JUILLET 2007

- Construction de bassins de retenue d'eau : approbation par le conseil du coût prévisionnel des travaux estimé à
- 191 778,60 € TTC par le bureau d'études SAFEGE, et autorisation de lancer la procédure de consultation des entreprises par procédure adaptée.
- Sortie des biens de l'actif et de l'inventaire
- Personnel communal : fixation à 100% des ratios d'avancement de grade pour toutes les filières et tous les grades
- Terrain loué à M. HOENEN : La commune utilisant le terrain loué pour stocker des terres ou matériel tout au long du chantier en vue de la réalisation d'ouvrage écrêteurs, il ne sera pas facturer à M. Hoenen de fermage pour cause de dédommagement.

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2007

- Attribution du marché relatif à la construction de bassins de retenue d'eau à l'entreprise RAUSCHER pour un montant de 157 983,23 € TTC
- Mise en place d'une ligne de trésorerie pour 100 000 € maximum auprès du Crédit Mutuel
- Présentation par le Maire d'un projet de programme de voirie pluriannuel chiffré par la DDE.



Communiqué de la municipalité

Environnement :

Il est rappelé qu'il est interdit aux propriétaires de terrains de déposer des gravats ou d'autres déchets sur leurs parcelles.

Un arrêté Préfectoral interdit toutes décharges sauvages, les dépôts devront être enlevés par les propriétaires La Communauté de Communes a mis en place deux déchetteries, les adresses sont en fin de bulletin municipal et l'accès est gratuit pour les particuliers habitant la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Stationnement :

Nous rappelons qu'il est primordial que les voitures des particuliers stationnent à l'intérieur des propriétés et non en permanence sur la voie publique surtout là où la circulation risque d'être gênée.

Nous ne souhaitons pas mettre en place un règlement de stationnement, cela serait très contraignant pour les uns et les autres.

Hohatzenheim

à la lumière de sa mémoire

La consultation des archives et des documents historiques révèle un passé qui, à travers les âges, réserve à la commune de Hohatzenheim, des périodes de bonheur, traversées de souffrances. Laissons aux spécialistes le soin de dépouiller les notices locales et régionales.

Adressons-nous, aujourd'hui, à des témoins oculaires qui ont voulu battre les buissons du passé et faire lever des volées de souvenirs, au rythme de leur mémoire. Deux frères, bien alertes malgré leur âge, Antoine et Alphonse AMBS, se sont penchés sur leur enfance, évoquant une tranche de leur jeune existence, sous l'occupation allemande, de 1940 à 1945. Voici quelques flashes, suggérant la vie, au village, à l'heure où le monde était en flammes

Mai 1940

Depuis le début des hostilités franco-allemandes, tout était relativement calme, à Hohatzenheim. Le front se situait ailleurs, bien loin. Fin mai 1940 : premiers émois au village : Des soldats allemands surgirent en side-car, se dirigeant vers Saverne par les routes du Kochersberg. Puis la vie sans problème repris son rythme de labeur.

Après L'armistice, en juin 1940, l'on commença lentement à s'inquiéter. Les parents apprenaient que les maires des communes d'Alsace furent remplacés, sur ordre des autorités allemande d'occupation, par des " Bürgermeister ", et par des adjoints, des " Bauernführer ". La gestion communale désorientait les uns, énervait es autres. Mais la vie continuait : les travaux des champs occupaient toutes les forces vives. L'anxiété, cependant, habitait les cœurs.

La vie scolaire

Nous, les enfants, nous prenions peu à peu conscience d'un changement notoire. M.Marius Meyer, notre jeune instituteur fut remplacé par un " Herr Lehrer " venu d'Allemagne. Il assura désormais l'enseignement primaire en langue allemande. Consigne ferme fut donné aux élèves : " Französisch sprechen, streng verboten " ! Il nous fallut bannir la langue de Molière. Les matières enseignées ne variaient guère : calcul, histoire, géographie, sciences de la nature, musique, dessin....

La méthode, elle, différait et déroutait les jeunes élèves habitués aux compétences pédagogiques des maîtres de jadis. Somme toute, le " Herr Lehrer " nous, inculquait, au fil des semaines, les notions indispensables de la "deutsche Kultur ". Elle devait devenir notre patrimoine à jamais. Illusion des vainqueurs !

Les activités périscolaires

A l'école, notre présence obligatoire connut un rythme régulier, répétitif. Fort heureusement, des divertissements inhabituels rompaient la monotonie scolaire. Périodiquement, nous étions envoyés au village et, de porte à porte, nous allions quêter au profit du " Winterhilfswerk ".

Plus agréables, les sorties dans les environs. Répondant aux ordres émanant des autorités du Reich, nous devions parcourir des champs de pommes de terre : c'était la journée du " Kartoffelkäfersuchdienst ". Une jovialité en rase campagne qui faisait oublier les dictées, le calcul.

Autres émois sans gravité. Entre Wingersheim et Hohatzenheim, l'armée allemande fit installer un aérodrome de fortune, sans grande envergure. De petits avions de reconnaissance, des " coucous légers ", prenaient l'envol et passaient sur nos têtes. Allégres, nous, nous jetions à terre, comme sur un champ de bataille. En riant. C'était notre geste de résistance...passive : " ne pas se laisser décoiffer bêtement par ces petits monstres volants " ! Du moins, à nos yeux.

La vie quotidienne, au village

En famille et au dehors, la vie quotidienne restait rythmée par les soucis d'ordre alimentaire. Les produits de bases s'achetaient au moyen des " Nahrungsmittelkarten ". Les jardins, eux, nous donnaient la variété des fruits et légumes. Et les poulaillers, les œufs qui agrémentaient nos repas. Nous n'avons jamais connu la désagréable sensation du ventre creux. Des années de guerre, sans pénurie alimentaire. Quoique, souvent, l'on pût voir venir, à bicyclette, des gens de Strasbourg, en quête de nourriture " au noir ". Ils reprenaient le chemin du retour, les sacs bien fourrés en



masquant, avec ingéniosité, les précieuses denrées. L'imagination au service de la vie !

Des actes de résistances

L'occupation allemande n'avait pas vraiment perturbé la vie paroissiale ni les diverses célébrations du Pèlerinage. Cependant, par mesure de précaution, les frères Franciscains mirent secrètement à l'abri, à Epinal, l'admirable Piéta de l'église, au début de 1942. Après la libération, la statue reprit sa place séculaire au Pèlerinage. Signalons un acte héroïque de résistance. Des jeunes Alsaciens, déserteurs ou cherchant à se soustraire à l'incorporation de force, étaient en quête de refuge efficace. Ils trouvèrent un franc et fraternel accueil auprès des Franciscains qui les cachèrent dans le souterrain, qui allait du presbytère à l'Eglise, à 4 mètres sous terre. Nourriture et amitié les aidèrent à vivre dans l'attente de la Libération.

Les Malgré-nous

Il y avait aussi, au Pèlerinage, les temps de prière où les familles explorées par le départ de leurs enfants pour une guerre abjecte, demandaient à Dieu, par la Mère de Jésus-Christ, un geste de miséricorde, un miracle. A leur retour, ces nombreux malgré-nous retrouvèrent l'élan d'un nouveau départ dans la vie. Les innombrables ex-voto, qui tapissent les murs de l'Eglise de Hohatzenheim, en témoignent.

Devoir de mémoire

Il y eut effectivement, des heures sombres, à Hohatzenheim ; presque aucune famille n'en fut épargnée. L'Eglise, par ses ex-voto, nous invite à faire mémoire. Près de l'autel de N.D. des Douleurs, un grand tableau en marbre rappelle l'angoisse des familles, à l'heure des sombres morsures des deux guerres voraces et meurtrières. Puisseons-nous respecter leurs souffrances et nous associer à leur espoir, dans le silence de la prière.

La libération

Après la nuit cruelle, l'aube lumineuse ! Le 22 novembre 1944, les Américains entrèrent à Hohatzenheim, en début d'après-midi. Venant de Gougenheim, ils stationnèrent un moment devant le restaurant " Burgritter ". L'aumônier militaire vint sonner au couvent pour s'enquérir de la situation militaire de la région. Les G.I. estimèrent prudent de rester à Hohatzenheim, qui, sans doute, pouvait devenir une ligne de front. Ils demandèrent à la population de leur prêter main forte, afin de creuser des tranchées, au chevet de l'Eglise vers Wingersheim et vers Mittelhausen. Nous, les enfants, nous étions un peu à la fête. En dépit du handicap de la langue, -personne ne parlait anglais-, nous accourions auprès des soldats et recevions chewing-gum, chocolat, biscuit....Belle convivialité de fin de guerre. Quelques jours plus tard, un matin, l'on constata que les Américains avaient disparu. Hohatzenheim retrouva un calme relatif.

L'Armistice.

Le printemps arrivait, et avec lui, la fin des hostilités. Le 7 mai 1945, jeunes et aînés, tous se regroupèrent spontanément. Ils rejoignirent le sommet de la colline, surplombant Hohatzenheim. Traînant sans ménagement un drapeau ennemi, ils l'enflammèrent dans une commune allégresse. Ainsi ont-ils enterré les heures sombres que l'oppression nazie avait infligées à l'Alsace.

Enquête réalisée par F. Hugues Steinmetz,

VIE SCOLAIRE et associative

Rentrée scolaire 2007/2008 : La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec Mr Simon qui a remplacé Mlle Zeiter en congé de maternité jusqu'au 12 novembre.

Les effectifs de la classe sont les suivants : 24 élèves dans la classe, 3 en CE2, 12 en CM1 et 9 en CM2. Le thème principal abordé cette année reste identique à celui de l'année dernière : l'eau.

Un spectacle de fin d'année clôturera ce thème le 14 juin 2008. Plusieurs sorties seront certainement organisées : une rencontre sportive à Waltenheim, une visite au musée d'Art Moderne et Contemporain et une visite au musée archéologique.

Cross scolaire : Comme l'année précédente le cross de secteur se déroulera à Hohatzenheim le samedi 17 mai 2008 et la correspondance scolaire a débuté. Pour la première fois, l'école participera au concours mathématique sans frontière junior.

Une grande surprise attendait les 170 jeunes concurrents de ce cross scolaire organisé à Hohatzenheim, sous l'égide de Mademoiselle Zetter directrice d'Ecole, du Maire, Monsieur Jean-Marie Criqui et de l'équipe de bénévoles que sont les parents et l'office municipal des sports. Deux grands champions d'athlétisme étaient présents pour donner les départs, encourager et féliciter l'ensemble des participants. *Mélanie SKOTNIK*, championne et recordwoman de France de saut en hauteur avec 1m97 (qui était finaliste aux derniers championnats du monde de Tokyo au Japon cet été) et de son compagnon qui est également son entraîneur, *Jimmy MELFORT*, champion de France du 100 mètres en 2004 à Mont-de Marsan en 10''45, 3ème cette saison 2007 sur 200 mètres..... Un couple fort sympathique, discret, disponible qui a conquis les participants, les parents et les organisateurs. Des échanges sont en cours entre l'école primaire de notre village et ces athlètes internationaux, qui ont promis de revenir dans la commune en mai 2008, selon leur calendrier, pour le prochain cross qui se disputera de nouveau à Hohatzenheim

Téléphone Ecole primaire : 03.88.51.46.97 • Email : e-elementaire.hohatzenheim@payszorn.com

Sapeurs Pompiers Echos des sapeurs Pompiers

Echos des Sapeurs Pompiers

Comme tous les ans, les sapeurs-pompiers sont restés actifs durant toute l'année.

Au printemps a eu lieu une manœuvre avec le centre de secours de Hochfelden à la ferme Kientz dont on a pu constater l'efficacité des soldats du feu et leur rapidité d'intervention.

Ils en ont profité pour déployer tout le matériel et réaliser les manœuvres liées au sauvetage de personnes. Durant l'été, les pompiers sont intervenus pour 2 nids de guêpes et 1 nid de frelons et cet automne, ils ont vérifié le débit de pression sur les poteaux d'intervention notamment dans la rue du village. L'équipe actuelle de Hohatzenheim ne compte plus que 4 soldats du feu en raison de la démission de Jean-Marc KAUFFMANN. A cet effet, nous lançons un appel à tous les volontaires pour venir nous rejoindre.

Le centre de secours de Hochfelden a ouvert une section de jeunes sapeurs pompiers pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans. Que toutes les personnes intéressées, n'hésitent pas à prendre contact avec Jean-Luc Meyer, chef de la section des sapeurs pompiers de Wingersheim, en téléphonant au 06 07 31 95 46.

Les sapeurs-pompiers remercient cordialement les habitants de la commune pour l'accueil réservé aux sapeurs-pompiers et pour les généreux dons que vous leurs avez accordés lors de la distribution des nouveaux calendriers.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de HOHATZENHEIM vous souhaite à tous :
UN JOYEUX NOEL ET LES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 2008

VITA GYM Club Vita Gym

Cette année l'association Vita Gym a fêté ses dix années d'existence.

A notre grande satisfaction notre club rencontre toujours un franc succès.

Nos adhérents résident dans les villages alentour et bien sûr dans notre agglomération.

Cette année, deux jeunes garçons sont venus se frotter aux «filles» Bienvenue et avis aux amateurs de la gentie masculine....

Cette année nous avons aussi procédé à l'élection d'un nouveau comité de gestion du club.

Mme Lobstein Chantal s'est en effet retirée de ses fonctions de présidente au bout de cette première décennie d'existence, continuant de nous soutenir comme adhérente assidue.

Le Comité vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une excellente année 2008.

Membres du Comité :

Franck Céline : Secrétaire • Mme Kauffmann Christine : Secrétaire adjointe • Mme Schneider Simone : Trésorière
Mlle Fuchs Sabine : Trésorière adjointe • Mme Gruber Annie : Vice Présidente • Mme Lang Isabelle : Présidente



RECENSEMENT MILITAIRE

16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Vous allez avoir 16 ans. N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est obligatoire et vous donne des droits.

Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents. Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense.

Cette journée est appelée « JAPD » est **obligatoire pour les garçons et les filles** et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg :

Tél. 03 90 23 37 52

e-mail : bsn-str@dnsnga.defense.gouv.fr • Site internet : www.defense.gouv.fr

RÉORGANISATION DES SERVICES FISCAUX

Depuis le 1^{er} décembre 2007, les communes du canton de Hochfelden gérées actuellement par le Centre des Impôts foncier de Schiltigheim sont rattachées à celui de Saverne. Les usagers se rendront en un seul lieu pour les démarches concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les taxes foncières.

Les coordonnées du Centre des Impôts Fonciers sont les suivantes :

CDIF de SAVERNE, 11 rue Sainte Marie 67703 Saverne Cedex

Tél 03 88 03 12 73 et Fax 03 88 03 12 55

Courriel : cdif.saverne@dgi.finances.gouv.fr

Réception : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et sur rendez-vous.

REFORME DE L'URBANISME

Depuis le 1^{er} octobre 2007, est entrée en vigueur la réforme des permis et demandes d'urbanisme. Cette réforme permet de clarifier le droit applicable, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de préciser les responsabilités respectives de l'administration et des constructeurs.

L'ensemble des nouveaux textes applicables est consultable sur le site internet : <http://www.legifrance.gouv.fr>, rubrique code de l'urbanisme.

Les divers formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...) seront dorénavant à télécharger sur le site internet : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : <http://www.mairie-hohatzenheim.fr>

Vous trouverez sur ce site, les diverses informations locales dont les différentes manifestations, les coordonnées et les horaires d'ouverture des divers services publics communaux et vous pourrez même télécharger le plan de la commune dans la rubrique « mairie ».

OBTENTION D'UN PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ

Attention aux délais pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité

Prévoir un délai de 4 semaines et déposer le formulaire exclusivement en mairie

Rappel : Tout mineur transitant par les Etats-Unis doit obligatoirement être titulaire d'un passeport individuel.

Le passeport est gratuit pour tout mineur âgé de moins de 15 ans.

Pour plus de renseignement consulter le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin :

www.bas-rhin.pref.gouv.fr (valable aussi pour les cartes grises et autres...)

ou de l'état : www.service-public.fr pour obtenir des infos et les adresses de tous les services publics et consulter tous les décrets, lois....

DATES DE COLLECTES DU SANG 2008

Mittelhausen : 18 mars 2008 et 16 septembre 2008

Wingersheim : 22 janvier 2008, 13 mai 2008, 15 juillet 2008, 18 novembre 2008

Venez nombreux, les malades comptent sur vous !



OBJETS ENCOMBRANTS

Traitement des ordures et objets encombrants

L'évolution du volume de déchets à traiter nécessite un effort et un encouragement de chacun au tri et au recyclage des matériaux. Il en va de la préservation de notre environnement.

- Les poubelles sont collectées les jeudis après-midi. Triez bien les déchets et ne mettez dans la poubelle que les emballages non triables (pas de papier, plastique..)
- Les espaces tri (verre, plastique, papier carton) permettent de trier vos déchets au quotidien
- Les déchetteries de Bossendorf et Mutzenhouse acceptent gravats issus du bricolage familial, déchets végétaux, papiers-cartons, bouteilles plastiques, incinérables (bois), tout venant non incinérable (plâtre), ferrailles, huiles minérales... dans la limite d'un mètre cube par jour.

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mutzenhouse : Lundi et mercredi de 8h à 12h et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Bossendorf : Mardi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- En complément, un ramassage des objets encombrants est organisé deux fois l'an. Pour Hohatzenheim, les dates à retenir sont :

Le 31 janvier 2008 (non métalliques) - le 7 août 2008 (métalliques)

Définition des objets encombrants ménagers



Objets non-métalliques	Objets métalliques
Vieux mobiliers en bois ou plastique	Appareils électroménagers hors d'usage (réfrigérateurs, cuisinières, poêles et citernes à mazout vides, congélateurs...) le poids maximum ne doit pas dépasser 70 kg et la longueur 2 mètres
Canapés et sommiers sans ressort ou avec moins de 50 % de fer	
Matelas	Sommiers avec ressorts
Télévisions, radios	Bicyclettes
Lattes en bois ou planches (longueur maximum 2 mètres)	Lessiveuses
Tuyaux en matière PVC (longueur maximum 2 mètres)	Récipients vides en fer
Grillage (même en fer)	
Duvets	

Sont exclus :

- Bouteille à gaz & extincteurs (mêmes vides)
- Véhicules automobiles et moteurs (même châssis et carcasse)
- Déchets hospitaliers (seringues...)
- Déchets toxiques et de démolition
- Pneus, matériel agricole
- Gravats, bétons, amiante
- Tous les liquides (peintures, solvants hydrocarbures...)
- Cadavres d'animaux
- Déchets d'ordures ménagères
- Déchets provenant des industries, commerces et artisans
- Batteries et produits corrosifs
- Portes de garages
- Verre
- Tout objet supérieur à 70 kg ou 2 mètres de long

CARNET DE FAMILLE

Carnet de Famille

Nos vives félicitations aux heureux parents

ZOBEL-FIEFFEL Kyllian, né le 23 mars 2007

JUNG Laetitia, née le 21 avril 2007

Anniversaires et jubilés

70 ans (1937 - 2007)

Mme KIENZ Mélanie, née ADAM • M. KOESSLER André • M. JOST Philibert • Mme MULLER Marie-Thérèse née RISCH

75 ans (1932 - 2007)

Mme ZAHN née FORNES Marie

80 ans (1927 - 2007)

M. AMBS Antoine

M. LANG Antoine

Mme KUHN Anne Marie née TROESCH

Mme RISCH née MULLER Marie-Thérèse

M. STEINMETZ Claude (Père Hugues)

85 ans (1925 - 2007)

Mme RISCH née LANG Antoinette

90 ans (1917 - 2007)

Mme MEYER née BIRG Marie-Louise

Doyens d'âge

Mme MEYER née BIRG Marie-Louise 06. 06. 1917

Mr SCHNEIDER Antoine 18. 02. 1924



M. AMBS Antoine - 80 ans



M. KUHN Anna - 80 ans



Père Hugues - 80 ans



Mme RISCH Marie-Thérèse
80 ans



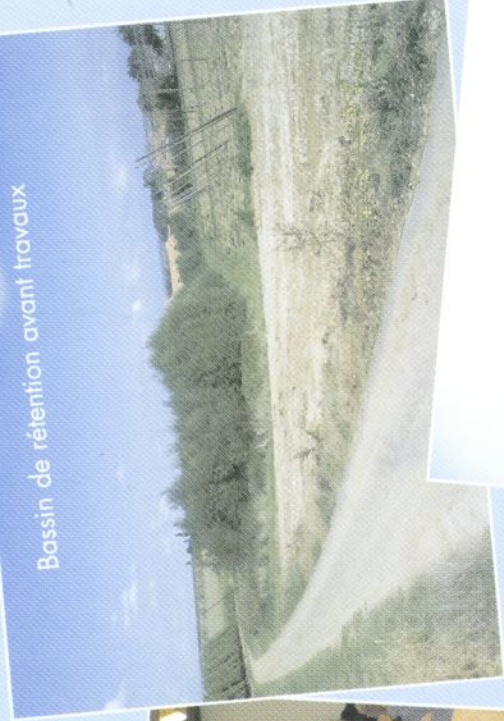
Mme MEYER Marie-Louise - 90 ans



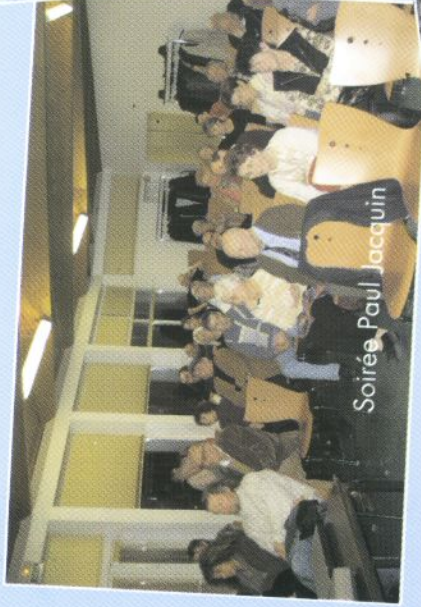
Mme RISCH Antoinette
85 ans



Bassin de rétention avant travaux



Soirée Paul Jacquin



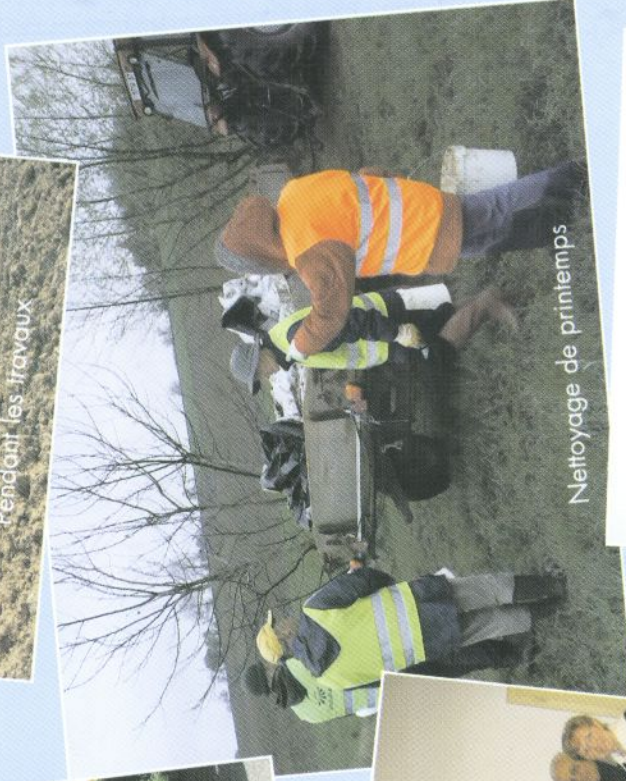
Crass scolaire



Pendant les travaux



Nettoyage de printemps



Fête des aînés



Soirée Vietnam



Une mongolfière à Hohatzenheim

